

PARCS CANADA

AGRANDISSEMENT BÂT. SANITAIRE

BOUCLE PÉDESTRE CAMPING

WAPIZAGONKE-NORD

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN
 QC, G9N 1E9

ARCHITECTE



INGÉNIEUR CIVIL &
 STRUCTURE



INGÉNIEUR MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE



MAÎTRE D'OEUVRE



1619 - MÉCANIQUE

28 SEPTEMBRE 2017 - POUR SOUMISSION

POUR SOUMISSION
 28 SEPTEMBRE 2017
 NE PAS UTILISER
 POUR CONSTRUCTION

LISTE DES PLANS	
No.	TITRE
M01	MÉCANIQUE PLOMBERIE - DÉMANTÈLEMENT, RÉAMÉNAGEMENT & AGRANDISSEMENT DRAINAGE, EAU DOMESTIQUE & GAZ PROPANE
M02	MÉCANIQUE PLOMBERIE - DÉMANTÈLEMENT, RÉAMÉNAGEMENT & AGRANDISSEMENT DÉTAILS & TABLEAU
M03	MÉCANIQUE VENTILATION
M04	MÉCANIQUE DEVIS

MÉCANIQUE

ARCHITECTE:
RENÉE TREMBLAY
 ARCHITECTE
 BUREAU PRINCIPAL: 3650, RUE L.P.-NORMAND, SUITE 100, TROIS-RIVIÈRES, QC G9B 0G2
 BUREAU DE CONSULTATION: 589, 5^{ÈME} RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC G9N 1E7
 TEL.: 819.731.0500 FAX: 819.731.1610

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:
ENERCO
 Groupe-conseil
 2350, BOUL. GÉRALD-LEVESQUE, TROIS-RIVIÈRES, QC G9A 4K3
 TEL.: 819.375.4401 / Télec.: 819.375.6294
 DRUMMONVILLE, QUÉBEC

INGÉNIEUR STRUCTURE:
SMI LES CONSULTANTS S.M. INC.
 2216, RUE LOUIS-HULLYON, TROIS-RIVIÈRES, QC G9A 4K3
 TEL.: 819.375.4401 / Télec.: 819.375.6294
 groupsm.com



POUR SOUMISSION
 28 SEPTEMBRE 2017
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

1	POUR SOUMISSION	17-09-28
0	POUR SOUMISSION	17-09-22
révisions		date

A no. du détail
 detail no.
 B no. de la feuille-où détail exigé
 sheet no. - where detail required
 C no. de la feuille-où détaillé
 sheet no. - where detailed

Projet: **PARCS CANADA**
 702, 5^{ÈME} RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

AGRANDISSEMENT BÂTIMENT SANITAIRE BOUCLE PÉDESTRE CAMPING WAPIZAGONKE NORD

MÉCANIQUE PLOMBERIE
 DÉMANTÈLEMENT, AGRANDISSEMENT & RÉAMÉNAGEMENT
 DRAINAGE, EAU DOMESTIQUE & GAZ PROPANE

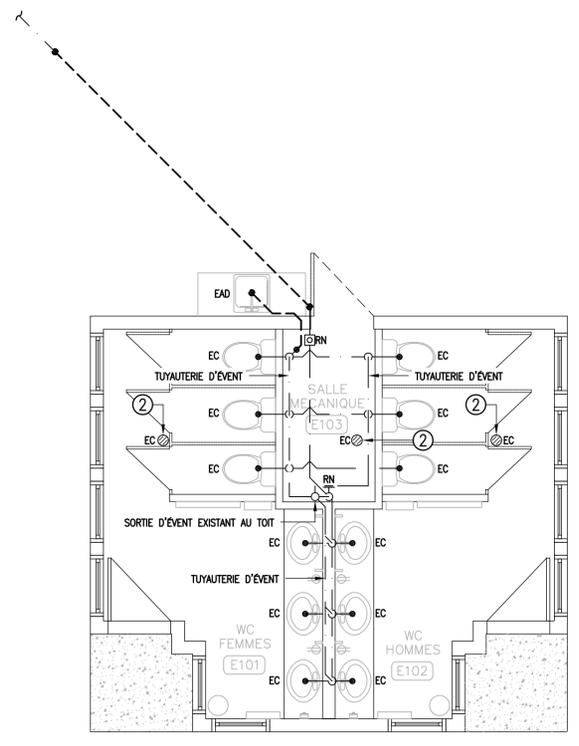
Conçu par	YVES HAMEL, ing.	Designed by	YVES HAMEL, ing.	Date	2017-09-08
Dessiné par	ÉLIANE TROTTIER, tech.	Drawn by	ÉLIANE TROTTIER, tech.	Date	2017-09-08
Approuvé par	YVES HAMEL, ing.	Approved by	YVES HAMEL, ing.	Date	2017-09-08
Soumission		Gestionnaire de projet	PWGSC		
Tender		PWGSC Project Manager			
No de projet	IFF498	No de projet	1619		
TPSGC	PWGSC	Client	Client		
Norm du fichier	1619M01	File name	1619	No de classement	
No de plan ou dessin	1619M01	File name	M01 / 04	No feuille	

- NOTE(S)**
1. PRÉVOIR L'INSTALLATION D'UN ÉVENT AUTOMATIQUE, LE PLUS HAUT POSSIBLE.
 2. DRAIN DE PLANCHER À CONSERVER.
 3. PORTE D'ACCÈS.
 4. PRÉVOIR UNE TUYAUTERIE PVC DE 50# POUR LE PASSAGE DE LA TUYAUTERIE DE GAZ PROPANE SOUS LE TROTTOIR. TERMINER LA TUYAUTERIE À 150MM, DANS LA SALLE MÉCANIQUE, AU-DESSUS DE LA DALLE.
 5. DALLE DE BÉTON À SCIER POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT DE L'EXISTANT. SOIAGE ET RAGRÉAGE DE LA DALLE DE BÉTON PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

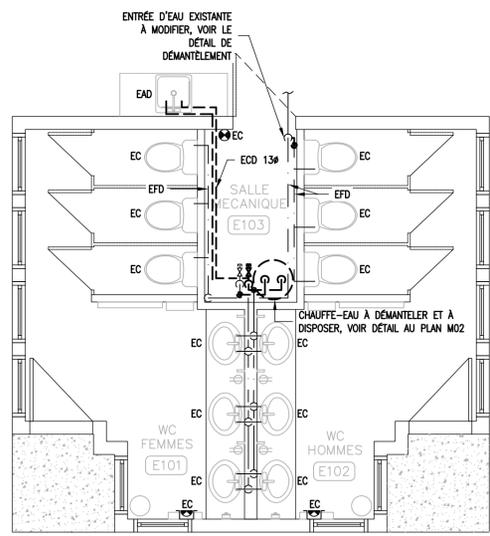
- NOTE(S) GÉNÉRALE(S)**
- A. FAIRE LA MISE EN SERVICE DES CHAUFFE-EAU ET S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.
 - B. TOUTS LES ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE DEVRONT ÊTRE RÉCUPÉRÉS AU 50 CHEMIN DU LAC GOULET À ST-MATHIEU-DU-PARC.
 - C. LA TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE DOIT ÊTRE INSTALLÉE AVEC UNE PENTE VERS LES POINTS BAS. TEL QUE LAVABOS, DOUCHES ET ROBINETS DE VIDANGE.
 - D. ALIMENTATION EN EAU DOMESTIQUE DES APPARELS SANITAIRES PAR LE HAUT.
 - E. L'ÉVIER À DÉPLACER COMPREND LA RÉINSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT INCLUANT LA ROBINETTERIE EXISTANTE. FOURNIR DE NOUVELLES VALVES D'ARRÊT MUNI D'ANTI-BÉLIER INTÉGRÉ.

LÉGENDE PLOMBERIE

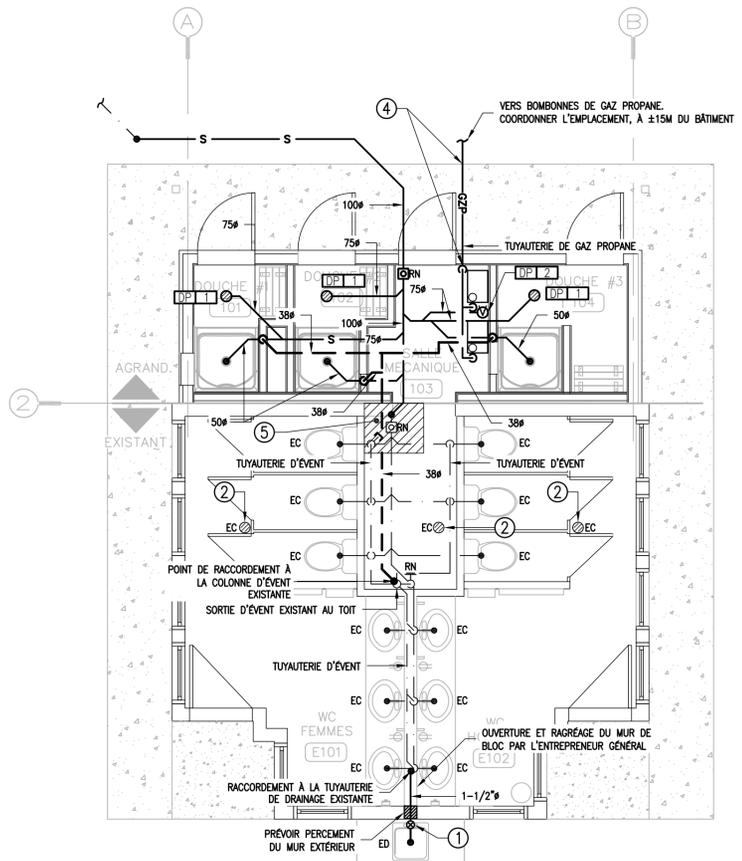
ABBREVIATION	COMPLÈT AVEC
C/A	COMPLÈT AVEC
E.B.	EN BAS
EAD	ÉQUIPEMENT À DÉPLACER
EC	ÉQUIPEMENT À CONSERVER
ED	ÉQUIPEMENT DÉPLACÉ
P.A.	PORTE D'ACCÈS
GÉNÉRAL	
—	COUPURE DE LIGNE
0	NUMÉRO DE NOTE
XXX100	IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS
TYPE DE LIGNE	
---	EXISTANT À DÉMANTÉLER
—	TUYAUTERIE DE DRAINAGE
- - -	EAU CHAUDE DOMESTIQUE
- - -	EAU FROIDE DOMESTIQUE
- - -	TUYAUTERIE D'ÉVENT
—	NOUVEAU
PLOMBERIE	
ECD	EAU CHAUDE DOMESTIQUE
EFD	EAU FROIDE DOMESTIQUE
—	TUYAUTERIE VERS LE BAS
—	TUYAUTERIE VERS LE HAUT
⊙	DRAIN DE PLANCHER
⊙	DRAIN DE PLANCHER EN TONNOIR
— RN	REGARD DE NETTOYAGE
	VALVE D'ISOLEMENT (BALL)
⊕	SORTIE ARROSAGE
⊕	MANOMÈTRE AVEC VALVE
⊕	TAMIS
⊕	RÉGULATEUR
⊕	UNION
⊕	COMPTEUR D'EAU
⊕	DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT
⊕	RÉSERVOIR D'EXPANSION
⊕	BRISÉ VIDE
⊕	ÉVENT AUTOMATIQUE
⊕	EXTINCTEUR PORTATIF
⊕	EXTINCTEUR PORTATIF AVEC CABINET EN SURFACE



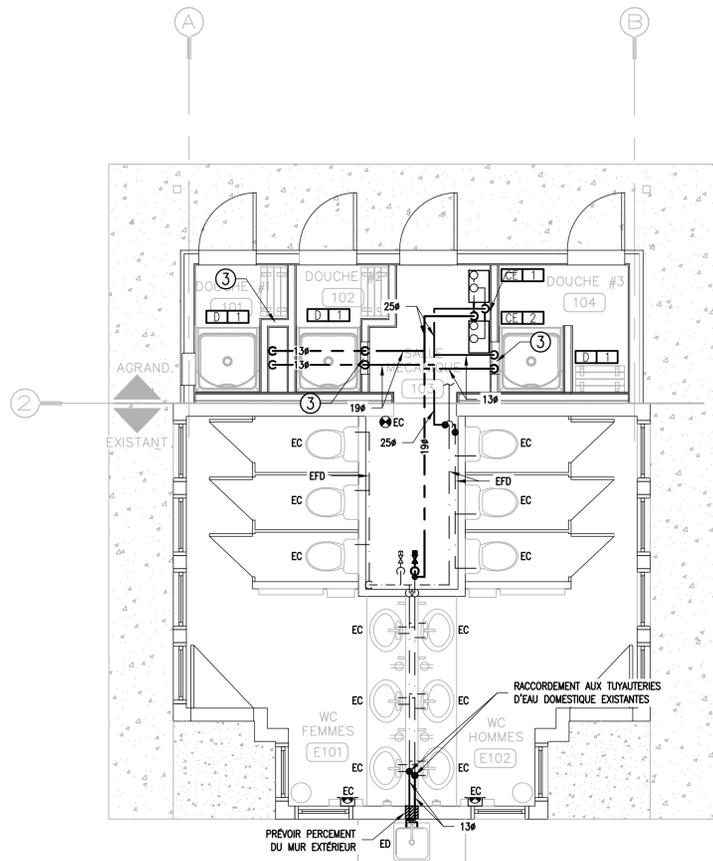
DÉMANTÈLEMENT - DRAINAGE
 ÉCHELLE : 1:50



DÉMANTÈLEMENT - EAU DOMESTIQUE
 ÉCHELLE : 1:50



AGRANDISSEMENT & RÉAMÉNAGEMENT - DRAINAGE & GAZ PROPANE
 ÉCHELLE : 1:50



AGRANDISSEMENT & RÉAMÉNAGEMENT - EAU DOMESTIQUE
 ÉCHELLE : 1:50

ARCHITECTE:
RENÉE TREMBLAY
ARCHITECTE

BUREAU PRINCIPAL 3650, RUE L.P.-NORMAND
TROIS-RIVIERES, QC
G9B 0G2
TEL.: 819.731.0500 FAX: 819.731.1610

BUREAU DE CONSULTATION 589 5IEME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC
G9N 1E7

INGENIEUR MECANIQUE ET ELECTRIQUE DU BATIMENT:
ENERCO
Groupe-conseil
ENERCOGOC.COM QUEBEC

INGENIEUR STRUCTURE:
SMI
LES CONSULTANTS S.M. INC.
2350, BOUL. GENE-H. KRUGER, TROIS-RIVIERES (QUEBEC) G9A 4K3
TEL.: 819.375.4401 / Télec.: 819.375.6294
groupesmi.com



POUR SOUMISSION
28 SEPTEMBRE 2017
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

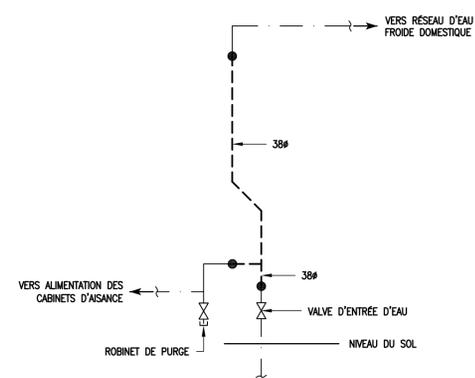
0	POUR SOUMISSION	17-09-28
0	POUR SOUMISSION	17-09-22
révisions		date

A B C	A no. du détail	
	detail no.	
	B no. de la feuille-où détail exigé	
	sheet no. - where detail required	
	C no. de la feuille-où détaillé	
	sheet no. - where detailed	

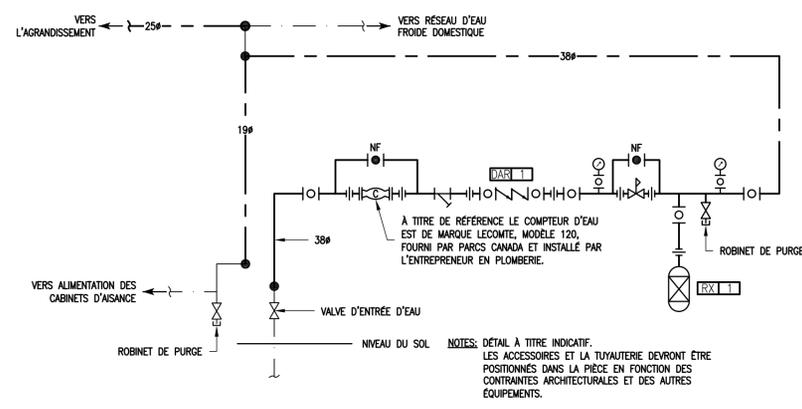
Projet **PARCS CANADA** Project
702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN
QC, G9N 1E9
AGRANDISSEMENT
BÂTIMENT SANITAIRE
BOUCLE PÉDESTRE
CAMPING WAPIZAGONKE NORD

Dessin **MÉCANIQUE PLOMBERIE** Drawing
DÉMANTÈLEMENT, RÉAMÉNAGEMENT & AGRANDISSEMENT DÉTAILS & TABLEAU

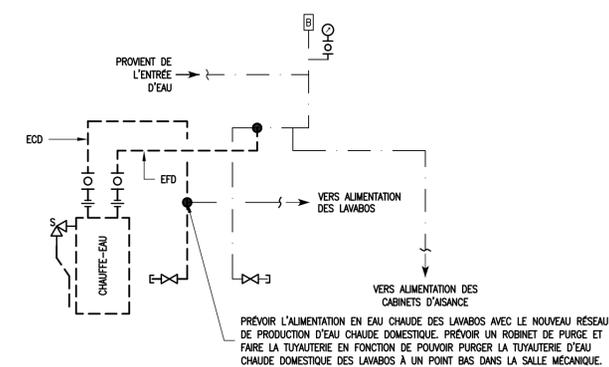
Conçu par	YVES HAMEL, ing.	Designed by	2017-09-08
		Date	
Dessiné par	ÉLIANE TROTTIER, tech.	Drawn by	2017-09-08
		Date	
Approuvé par	YVES HAMEL, ing.	Approved by	2017-09-08
		Date	
Soumission		Gestionnaire de projet	TPSCC
Tender		PWGSC Project Manager	
No de projet	IFF498	No de projet	1619
TPSCC	PWGSC	Client	Client
Norm du fichier	1619M01	File name	No de classement
No de plan ou dessin	1619M01	File name	No feuille
			Sheet no
			M02 / 04



DÉTAIL - ENTRÉE D'EAU - DÉMANTÈLEMENT
ÉCHELLE : AUCUNE



DÉTAIL - ENTRÉE D'EAU - RÉAMÉNAGEMENT
ÉCHELLE : AUCUNE



DÉTAIL - CHAUFFE-EAU - DÉMANTÈLEMENT
ÉCHELLE : AUCUNE

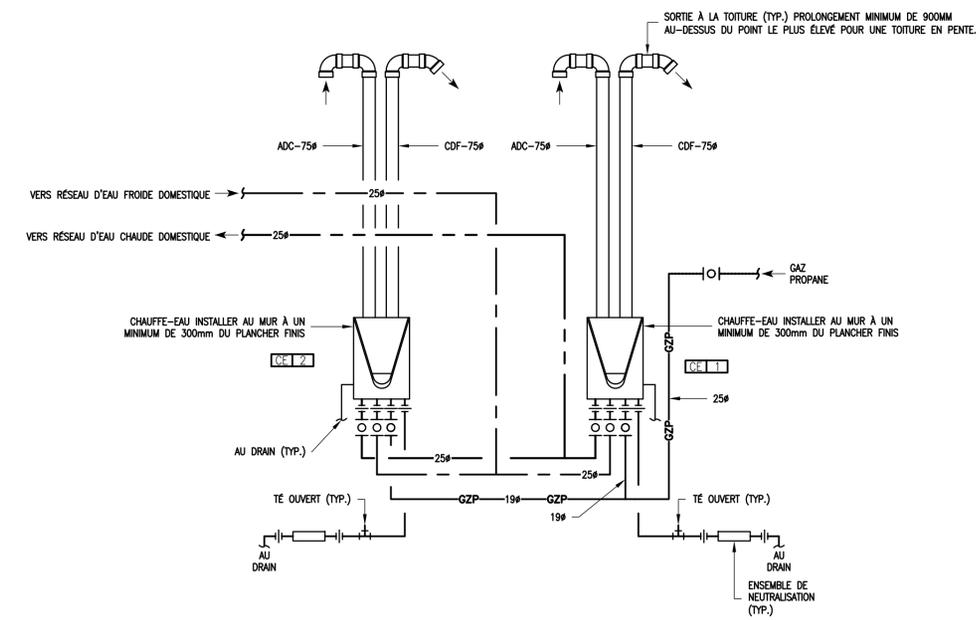


DIAGRAMME - RACCORDEMENT DES CHAUFFE-EAUX
ÉCHELLE : AUCUNE

TABLEAU DES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ACCESSOIRES										
IDENTIFICATION	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	CONSTRUCTION	INSTALLATION	DIMENSIONS (MM)	MODÈLE ROBINETTERIE	MODÈLE BONDE DE VIDANGE	MODÈLE DE SIPHON	NOTES
ANTI-BÉLIER	ANTI-BÉLIER MÉCANIQUE	SIOUX CHIEF	SÉRIE HYDRA-RESTER	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	DIMENSION SELON LE NOMBRE D'APPAREIL PROTÉGÉ.
D-1	DOUCHE	MAAX	ALLIA SH-3636 107007-S (1 PIÈCE)	ACRYLIQUE	AU PLANCHER	900 X 900 X 1975	DELTA FINITION ET POMME DE DOUCHE T17238	N/A	N/A	FOURNIR AVEC : ROBINETTERIE BRUTE DELTA R10-000UNWS, DRAIN ZURN FD2275-BR2, PÔLE DE DOUCHE ASI 1204-36, RIDEAU DE DOUCHE ASI 1200SHU-V-42 ET CROCHET ASI W-1200SHU.
CE-1 & CE-2	CHAUFFE-EAU	JOHN WOOD	T-H3-DV-540H	N/A	MURALE	451 X 286	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC : ENSEMBLE DE NEUTRALISATION DU CONDENSAT TH-NT01. AIR DE COMBUSTION ET CONDUIT DE FUMÉE EN PVC 636 (80°C).
DAR-1	DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT	WILKINS	360-XL	N/A	N/A	38Ø	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC: TAMIS EN Y MODÈLE 8XL-1-1/2.
DP-1	DRAIN DE PLANCHER	ZURN	ZN211-B6	FONTE	AU PLANCHER	N/A	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC: DISPOSITIF TRAP-GUARD.
DP-2	DRAIN DE PLANCHER ENTONNOIR	ZURN	ZN211-R6-414-1	FONTE	AU PLANCHER	N/A	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC: DISPOSITIF TRAP-GUARD.
RN	REGARD DE NETTOYAGE	ZURN	ZN1602-SP-R6	N/A	AU PLANCHER	N/A	N/A	N/A	N/A	DIMENTION SELON LE DIAMÈTRE DE LA TUYAUTERIE.
RX-1	RÉSERVOIR D'EXPANSION	AMTROL	THERM-X-TROL ST-5	N/A	N/A	200Ø x 325	N/A	N/A	N/A	N/A

POUR SOUMISSION
 28 SEPTEMBRE 2017
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

révisions / revisions	date
0	17-09-28
0	17-09-22

A no. du détail detail no.
 B no. de la feuille—où détail exigé sheet no. — where detail required
 C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

Projet **PARCS CANADA**
 702, 5^{ÈME} RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN QC, G9N 1E9
AGRANDISSEMENT BÂTIMENT SANITAIRE BOUCLE PÉDESTRE CAMPING WAPIZAGONKE NORD

Dessin **MÉCANIQUE VENTILATION**
RÉAMÉNAGEMENT & AGRANDISSEMENT

Conçu par YVES HAMEL, ing.	Designed by 2017-09-12 Date
Dessiné par PIER-LUC BUREAU, tech.	Drawn by 2017-09-12 Date
Approuvé par YVES HAMEL, ing.	Approved by 2017-09-12 Date
Soumission	Gestionnaire de projet TPSCC
Tender	PWGSC Project Manager
No de projet IFF498	No de projet 1619
TPSCC Nom du fichier 1619M02	PWGSC Client Client No de classement M03 / 04
No de plan ou dessin 1619M02	File name No feuille Sheet no

NOTE(S) GÉNÉRALE(S)
 A. LES GAINES D'ÉVACUATION SONT INSTALLÉES DANS L'ENTRETOIT SAUF SI INDICÉ AUTREMENT.

LÉGENDE VENTILATION

ABRÉVIATION
 C/A COMPLET AVEC
 EC ÉQUIPEMENT À CONSERVER

GÉNÉRAL
 COUPURE DE LIGNE
 NUMÉRO DE NOTE
 IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

VENTILATION
 DÉCALAGE VERS LE BAS
 DÉCALAGE VERS LE HAUT
 VOLET DE BALANCEMENT
 GRILLE D'ÉVACUATION (GE)
 VOLET COUPE-FEU
 GRILLE DE PORTE (GP)
 CONDUIT FLEXIBLE

TABLEAU DES GRILLES DE PORTES

LOCAL	IDENTIFICATION	QTÉE	MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)
101	GP-1	1	TITUS	CT-700L	300x150
102	GP-1	1	TITUS	CT-700L	300x150
103	GP-1	1	TITUS	CT-700L	300x150
104	GP-1	1	TITUS	CT-700L	300x150

TABLEAU DES GRILLES DE RETOUR, D'ÉVACUATION ET DE TRANSFERT

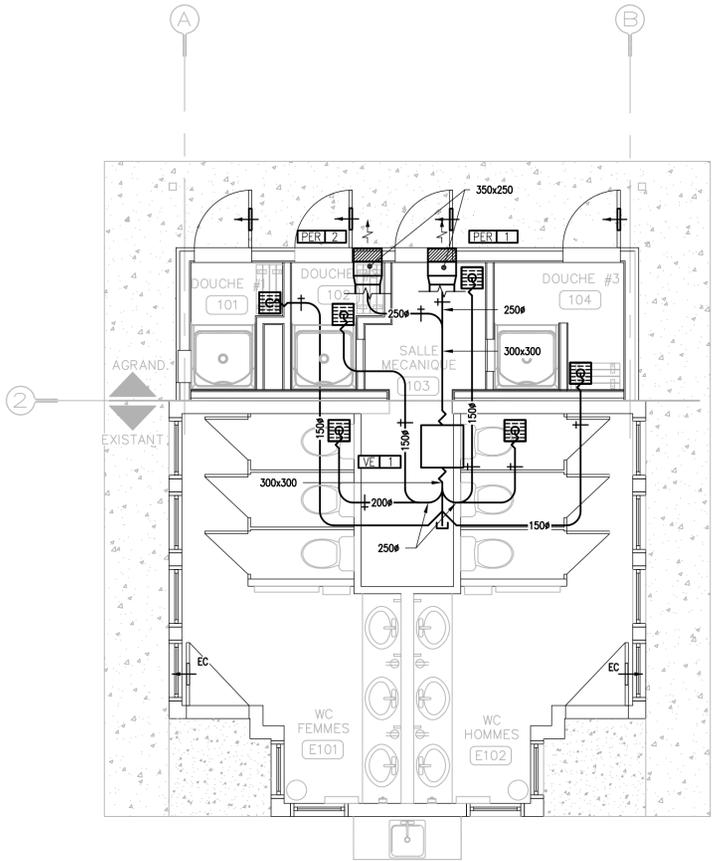
LOCAL	IDENTIFICATION	QTÉE	MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)	TYPE BORDURE	DÉBIT (L/S)
E101	GE-1	1	TITUS	350FS	300x150	1	100
E102	GE-1	1	TITUS	350FS	300x150	1	100
101	GE-1	1	TITUS	350FS	150x150	1	35
102	GE-1	1	TITUS	350FS	150x150	1	35
103	GE-1	1	TITUS	350FS	150x150	1	35
104	GE-1	1	TITUS	350FS	150x150	1	35

TABLEAU DES PERSIENNES

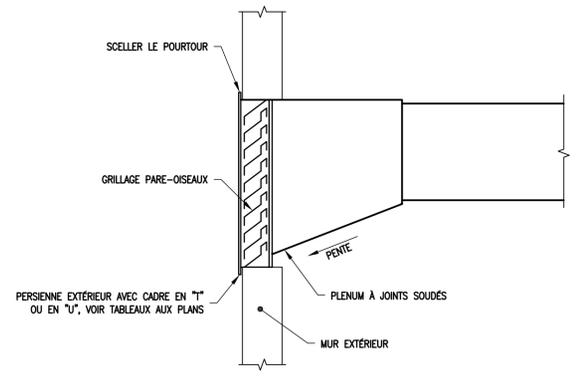
IDENTIFICATION	QTÉE	APPLICATION	MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)	TYPE CADRE	OPTIONS
PER-1	1	ÉVACUATION	TROLEC	TZ-445	400x400	T	GRILLE PARE-OISEAU 1/2"x1/2" COULEUR DE FINITION AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
PER-2	1	ÉVACUATION	TROLEC	TZ-445	400x400	T	GRILLE PARE-OISEAU 1/2"x1/2" COULEUR DE FINITION AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

TABLEAU DES VENTILATEURS

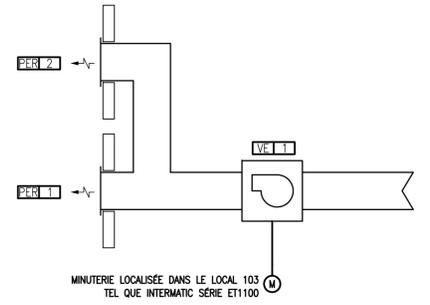
IDENTIFICATION	DÉBIT (L/S)	MANUFACTURIER	MODÈLE	PRESSIION STATIQUE EXTREME (PO H ₂ O)	TENSION	PUISSANCE MOTEUR (W)	OPTIONS
VE-1	340	CANARM	9209-VIB	0,5	120-160	186	CAISSON FILTRE, CABINET ISOLÉ ACOUSTIQUEMENT ET RESSORTS ANTIVIBRATION



RÉAMÉNAGEMENT & AGRANDISSEMENT – VENTILATION
 ÉCHELLE : 1:50



DÉTAIL – PERSIENNE
 ÉCHELLE : AUCUNE



DÉTAIL DE CONTRÔLE – VENTILATEURS
 ÉCHELLE : AUCUNE

DEVIS MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS

LES EXIGENCES GÉNÉRALES DU PROPRIÉTAIRE ANSI QUE LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DU PRÉSENT DEVIS ET S'APPLIQUENT À TOUS LES TRAVAUX CI-DESSOUS DÉCRITS. TOUS LES TRAVAUX INCLUS DANS CE PRÉSENT CONTRAT COMPRENNENT LES MATÉRIAUX, LA MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE, L'ÉQUIPEMENT ET L'OUTILLAGE NÉCESSAIRES POUR EXÉCUTER L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DÉCRITS DANS CE PRÉSENT DEVIS ET/OU SPÉCIFIÉS SUR LES PLANS ET NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION COMPLÈTE DES TRAVAUX.

AVANT DE REMETTRE LEURS SOUMISSIONS, LES ENTREPRENEURS DEVRONT VISITER LES LIEUX AFIN DE BIEN CONNAÎTRE TOUS LES ÉLÉMENTS QUI POURRAIENT NUIRE À LEURS TRAVAUX DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT, AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LE PROPRIÉTAIRE.

AU MOYEN D'ÉLÉMENTS APPROPRIÉS, EMPÊCHER LA POUSSIÈRE, LA SALETÉ ET AUTRES MATIÈRES ÉTRANGÈRES DE PÉNÉTRER DANS LES OUVERTURES DES APPARELS, DES MATÉRIELS ET DES SYSTÈMES.

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS, ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

LES PLANS INDIQUENT, DE FAÇON APPROXIMATIVE, L'EMPLACEMENT DES APPARELS. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMPLACEMENTS AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.

AUCUNE DIMENSION POUR LA LOCALISATION DES APPARELS NE SERA PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LES DIMENSIONS COTÉES AURONT PRIORITÉ. IL EN SERA ANSI POUR LES DIMENSIONS DES APPARELS.

MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS NEUFS

LES PRODUITS, LES MATÉRIAUX, LES APPARELS ET LES PIÈCES UTILISÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE NEUFS, EN PARFAIT ÉTAT ET DE LA MEILLEURE QUALITÉ POUR LES FINS AUXQUELLES ILS SONT DESTINÉS.

PRODUITS ACCEPTABLES

CECI SIGNIFIE QUE L'ARTICLE INDIQUÉ ET IDENTIFIÉ PAR UN NUMÉRO DE CATALOGUE RESPECTE ENTIÈREMENT LES EXIGENCES DE RENDEMENT, DE QUALITÉ DU MATÉRIEL ET QUE LE PROPRIÉTAIRE L'ACCÉPTE SANS RÉSERVE ET QU'UN PRODUIT ÉQUIVALENT PEUT ÊTRE PROPOSÉ. SI UN PRODUIT ÉQUIVALENT EST PROPOSÉ, IL DEVRA AVOIR LES MÊMES PERFORMANCES ET ÊTRE, AU MINIMUM, DE MÊME QUALITÉ QUE LE PRODUIT SPÉCIFIÉ AU DEVIS.

DESSIN D'ATELIER

DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET SELON UN ORDRE PRÉDÉTERMINÉ AFIN DE NE PAS RETARDER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE 1 COPIE ÉLECTRONIQUE DES DESSINS D'ATELIER DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À FOURNIR ET À INSTALLER, AU PROPRIÉTAIRE, AUX FINS DE VÉRIFICATION. UN RETARD À CET ÉGARD NE SAURAIT CONSTITUER UNE RAISON SUFFISANTE POUR OBTENIR UNE PROLONGATION DU DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET AUCUNE DEMANDE EN CE SENS NE SERA ACCÉPTÉE.

NE PAS ENTREPRENDRE DE TRAVAUX POUR LESQUELS ON EXIGE LE DÉPÔT DE DOCUMENTS ET D'ÉCHANTILLONS AVANT QUE LA VÉRIFICATION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES SOUMISES SOIT COMPLÈTEMENT TERMINÉE.

PEINTURE

APPLIQUER AU MOINS UNE COUCHE D'APPRÊT RÉSISTANT À LA CORROSION, AUX ÉTRIERS, SUPPORTS ET PIÈCES EN MÉTAL FERREUX QUI NE SONT PAS FABRIQUÉS EN USINE PAR DES MANUFACTURIERS. RETOUCHER LA PEINTURE DES PIÈCES OÙ LA PEINTURE SERA ENDOMMAGÉ.

APPLIQUER DEUX (2) COUCHES DE PEINTURE ANTI-ROUILLE DE COULEUR JAUNE SUR TOUTE LA NOUVELLE TUYAUTERIE DE GAZ PROPANE.

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE ET VÉRIFIER, SUR LES LIEUX, LA DISPOSITION EXACTE DES ÉQUIPEMENTS QUI PEUVENT ÊTRE DÉPLACÉS DE 10 PI (3M), SI JUGE NÉCESSAIRE, SANS FRAIS ADDITIONNELS. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR LES LIEUX ET NON À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT D'INTERPRÉTATION DES PLANS ET DEVIS. EN CONSÉQUENCE L'ENTREPRENEUR DOIT DEMANDER TOUTES LES CLARIFICATIONS AVANT DE REMETTRE SA SOUMISSION. L'ENTREPRENEUR DOIT EXAMINER TOUT LES PLANS AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DE SES ÉQUIPEMENTS ET S'ASSURER QU'IL PEUT LES INSTALLER À L'ENDROIT PRÉVU SUR LES PLANS ET CEI, SANS ENTRAVER L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DES AUTRES ENTREPRENEURS. LE TRAVAIL DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRENEURS DOIT FORMER UN TOUT C COMME S'IL AVAIT ÉTÉ EXÉCUTÉ PAR UN SEUL. L'ENTREPRENEUR EST CONJOINTEMENT RESPONSABLE AVEC LES AUTRES ENTREPRENEURS DE LA PARTIE DE TRAVAIL LE CONCERNANT, MAIS FAITE EN RELATION AVEC D'AUTRES ENTREPRENEURS.

GARANTIE

L'ENTREPRENEUR DOIT GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES OUVRAGES ET APPARELS. IL DOIT REMPLACER IMMÉDIATEMENT, À SES FRAIS, TOUTE PARTIE DE L'INSTALLATION QUI EST TROUVÉE DÉFECTUEUSE AU COURS DES DOUZE (12) MOIS QUI SUIVENT L'ACCEPTION FINALE DES TRAVAUX. LA GARANTIE INCLUE TOUS LES MATÉRIAUX ET LA MAIN D'ŒUVRE REQUISE POUR REMETTRE LES ÉQUIPEMENTS DÉFECTUEUX EN ÉTAT DE MARCHÉ.

ESSAIS

LES EXIGENCES ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS S'AJOUTENT À CELLES DES ESSAIS PRÉSCRITS.

DONNER UN AVIS ÉCRIT DE 24 HEURES AVANT LA DATE DES ESSAIS.

NE PAS CALORIFUGER OU DISSIMULER L'OUVRAGE AVANT QU'IL AIT ÉTÉ SOUMIS À L'ESSAI ET APPROUVÉ. SUIVRE LE CALENDRIER DES TRAVAUX ET PRENDRE LES DISPOSITIONS VOULUES EN VUE DE L'ESSAI.

EFFECTUER LES ESSAIS EN PRÉSENCE DU PROPRIÉTAIRE. SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, METTRE LE RÉSEAU SOUS PRESSION ET S'ASSURER QU'IL NE SE PRODUIT PAS DE FUITÉ CONFORMÉMENT AUX PRÉSCRIPTIONS DES CODES.

FAIRE L'ESSAI DES TUYAUTERIES ET DES SYSTÈMES CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES CODES.

PROTECTION PARASISMIQUE DES ÉLÉMENTS ET ÉQUIPEMENTS ELECTROMÉCANIQUES

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ RÉALISANT LES TRAVAUX DE VENTILATION À LA RESPONSABILITÉ DE LA PROTECTION PARASISMIQUE DE SON INSTALLATION. PAR CONSÉQUENT, POUR LA RÉALISATION DE LA CONCEPTION DES SYSTÈMES DE PROTECTION PARASISMIQUE ET L'ACCEPTATION DES TRAVAUX DE PROTECTION PARASISMIQUE REQUIS POUR LE PROJET, L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION DEVRA ENGAGER, À SES PROPRES FRAIS, UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE PROTECTION PARASISMIQUE DES INSTALLATIONS ELECTROMÉCANIQUES. L'INGÉNIEUR ENGAGÉ DEVRA ÊTRE MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC. À LA FIN DES TRAVAUX ET AVANT QUE L'ACCEPTATION PROVISOIRE PUISSE ÊTRE EMISE, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR À L'INGÉNIEUR CONSEIL UNE ATTESTATION INDIQUANT QUE LES TRAVAUX DE PROTECTION PARASISMIQUE ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT EN VIGUEUR.

DOCUMENTS À REMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX :

À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE LES DOCUMENTS SUIVANTS : EN FORMAT ÉLECTRONIQUE

- UNE COPIE DES PLANS TELS QUE CONSTRUITS, AVEC TOUTES LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES EN COURS DE CHANTIER, CES MODIFICATIONS DEVRONT ÊTRE IDENTIFIÉES EN ROUGE;
- UNE LETTRE DE GARANTIE COUVRANT L'ENSEMBLE DES TRAVAUX INCLUANT LES MATÉRIAUX ET LA MAIN-D'ŒUVRE POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS;
- UNE (1) COPIE FORMAT ÉLECTRONIQUE (PDF) DE CHACUN DES MANUELS D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS;
- FOURNIR LA FORMATION ET LA DOCUMENTATION REQUISES AU PROPRIÉTAIRE POUR L'OPÉRATION ET L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES.
- ATTESTATION DE CONFORMITÉ POUR LES INSTALLATIONS DE PROTECTION PARASISMIQUE;
- CERTIFICAT DE RAPPORT D'ESSAI ET DE VÉRIFICATION DU DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT.

SUPPORT DE TUYAUTERIE

TUYAU EN CUIVRE: TEL QUE "GRINNELL", FIG. CT-65
TUYAUTERIE EN ACIER: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 300
PROTECTEUR D'ISOLANT: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 167
SUPPORT DE COLONNES: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 261
GUIDES: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 256

SAUF DANS LES CAS SUIVANTS, CONSULTER LE TABLEAU CI-DESSOUS QUANT AU DIAMÈTRE DES TIGES ET À L'ESPACEMENT DES SUPPORTS.
SUPPORTER LA TUYAUTERIE SANITAIRE CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE DU CANADA 2010 AVEC LES MODIFICATIONS APPLICABLES POUR LE QUÉBEC.

GROSSEUR DU TUYAU DIAMÈTRE ESPACEMENT MAXIMAL

	TIGE	ACIER	CUIVRE	PVC
1/2" Ø 1 1/4"	3/8"	7"-0"	6"-0"	4"-0"
(13 MM Ø 32 MM)	(9 MM)	(2,1 M)	(1,8 M)	(1,2 M)
1 1/2" :	3/8"	9"-0"	8"-0"	4"-0"
(38 MM)	(9 MM)	(2,7 M)	(2,4 M)	(1,2 M)
2"	3/8"	10"-0"	9"-0"	4"-0"
(50 MM)	(9 MM)	(3,0 M)	(2,7 M)	(1,2 M)
2 1/2" Ø 3 1/2"	3/8"	12"-0"	10"-0"	4"-0"
(63 MM Ø 88 MM)	(9 MM)	(3,6 M)	(3,0 M)	(1,2 M)
4" Ø 5" :	5/8"	12"-0"	-	4"-0"
(100 MM Ø 125 MM)	(16 MM)	(3,6 M)	-	(1,2 M)
6" :	7/8"	12"-0"	-	4"-0"
(150 MM)	(22 MM)	(3,6 M)	-	(1,2 M)
8" :	7/8"	12"-0"	-	4"-0"
(200 MM)	(22 mm)	(3,6 M)	-	(1,2 m)

MESURES DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DE PRODUIT PÉTROLIER

L'ENTREPRENEUR INFORME IMMÉDIATEMENT LE SURVEILLANT DE CHANTIER ET LES AUTORITÉS DU PARC DE TOUT ACCIDENT POUVANT PERTURBER L'ENVIRONNEMENT.

NUMÉROS EN CAS D'URGENCE :

SURVEILLANT DE CHANTIER : 819-247-1628
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE: 819 536-2638.

COMME IL EST STIPULÉ À L'ARTICLE 10.4.2 DU CDDG (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CDDG EN VIGUEUR), L'ENTREPRENEUR DISPOSE EN PERMANENCE SUR LE CHANTIER D'UNE OU DE PLUSIEURS TROUSSES D'URGENCE DE RÉCUPÉRATION DE PRODUIT PÉTROLIER POUR CHACUN DES SITES DE TRAVAIL. LES TROUSSES DOIVENT COMPRENDRE SUFFISAMMENT DE ROULEAU ABSORBANT, LITÈRES ABSORBANTES ET RÉCIPENTS POUR PERMETTRE DE CONFINER LES PRODUITS PÉTROLIERS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE DE LA MACHINERIE EN CAUSE, EN AMÉNAGEANT UNE ESTACADE FLOTTANTE.

LES TROUSSES DOIVENT ÊTRE DISPONIBLES À PROXIMITÉ DE LA MACHINERIE, ET DOIVENT ÊTRE FACILEMENT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS POUR UNE INTERVENTION RAPIDE. TOUT DÉVERSEMENT SUR LE CHANTIER DOIT ÊTRE DÉCLARÉ. LE SOL CONTAMINÉ DOIT ÊTRE NETTOYÉ ET RÉCUPÉRÉ. LA PRÉVUE DE SON TRANSPORT DANS UN SITE AUTORISÉ DOIT ÊTRE REMISE AU SURVEILLANT.

TOUT RÉSERVOIR, CONTENANT D'ESSENCE OU D'HUILE ET TOUT ENGIN STATIONNAIRE (POMPE, GÉNÉRATRICE, ETC.) FONCTIONNANT À L'ESSENCE OU AU DIESEL, ET SITUÉ À MOINS DE SOIXANTE (60) MÈTRES DU MILIEU HYDRIQUE, DOIT ÊTRE INSTALLÉ DANS UN BAC RÉCUPÉRATEUR DES FUTTES DONT LA CAPACITÉ ÉQUIVAUT À 150% DU VOLUME DU RÉSERVOIR.

ENTRETIEN ET CIRCULATION DE LA MACHINERIE

ENTRETIEN DE LA MACHINERIE

L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LA MACHINERIE, L'OUTILLAGE ET LES ÉQUIPEMENTS QUI SERONT UTILISÉS À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, SONT SÉCURITAIRES, PROPRES ET EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT AFIN DE PRÉVENIR LES FUTTES D'HYDROCARBURE OU AUTRE LUBRIFIANT. LE REPRESENTANT DE PARCS CANADA SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER L'ACCÈS OU D'EXPULSER DU CHANTIER LA MACHINERIE, L'OUTILLAGE ET L'ÉQUIPEMENT QUI NE RÉPONDENT PAS À CES EXIGENCES. LES ÉQUIPEMENTS VISIBLEMENT MAL ENTRETENUS ET PRÉSENTANT DES ÉVIDENCES DE FUTTES OU DES RISQUES DE FUTTES SERONT RETOURNÉS DU CHANTIER AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR OU DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT, ET CE, SANS FRAIS POUR LE CLIENT.

L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DE LA MACHINERIE ANSI QUE SON RAVITAILLEMENT EN CARBURANT ET EN LUBRIFIANT DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS À UNE DISTANCE D'AU MOINS SOIXANTE (60) MÈTRES D'UN MILIEU HYDRIQUE. CETTE DISTANCE REMPLACE CELLE DE QUINZE (15) MÈTRES STIPULÉE À L'ARTICLE 10.4.3.1 DU CDDG (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CDDG EN VIGUEUR). POUR LES FINS D'INTERPRÉTATION DES EXIGENCES DU PRÉSENT DOCUMENT, LES MILIEUX HYDRIQUES (HUMIDES) SONT ÉGALEMENT CONSIDÉRÉS COMME DES COURS D'EAU.

CIRCULATION SUR LE CHANTIER

L'ENTREPRENEUR ÉVITE D'UTILISER DE LA MACHINERIE LOURDE DANS LES ZONES SENSIBLES À L'ÉROSION DE SURFACE ET AU GLISSEMENT DE TERRAIN. À CET EFFET, IL PORTE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX RIVES DES COURS D'EAU, MILIEUX HYDRIQUES ET LACS. IL EST INTERDIT DE CIRCULER AVEC DE LA MACHINERIE LOURDE DANS LE LITTORAL DES COURS D'EAU, LACS ET MILIEUX HUMIDES. LE SOIR ET LA FIN DE SEMAINE, REMISER LA MACHINERIE LOURDE À PLUS DE VINGT (60) MÈTRES DU COURS D'EAU.

CIRCULATION HORS EMPRISE

POUR TOUTE SORTIE D'EMPRISE, (CHEMIN D'ACCÈS TEMPORAIRE, AIRE DE REBUT, AIRE DE MANUTENTION TEMPORAIRE), L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER ET OBTENIR L'AUTORISATION DU SURVEILLANT AVANT D'UTILISER UN SITE. L'APPROBATION DU SURVEILLANT DE CHANTIER NE DÉGAGE PAS L'ENTREPRENEUR DE SES RESPONSABILITÉS LÉGALES, TEL QUE STIPULÉ AUX ARTICLES 6.5 ET 6.9 DU CDDG (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CDDG EN VIGUEUR).

ÉLIMINATION DE REBUT

À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DU PARC, LE DÉVERSEMENT DE REBUT OU DE DÉCHET PROVENANT DU CHANTIER EST INTERDIT À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DU PARC. DE PLUS, LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE ÉVACUÉS DANS UN SITE RECONNU.

EXCAVATION

L'ENTREPRENEUR DEVRA ENLEVER LA COUCHE SUPÉRIEURE DU SOL ET L'ENTREPOSER POUR RÉUTILISATION. L'INTRODUCTION DE NOUVELLE TERRE VÉGÉTALE DE L'EXTÉRIEUR DU PARC N'EST PAS PERMIS DE MÊME QUE L'ENSEMBLEMENT OU LE GAZONNEMENT. LE SITE D'ENTREPOSAGE SERA SITUÉ À PROXIMITÉ DU CHANTIER (À DÉTERMINER SUR PLACE). L'ENTREPRENEUR DEVRA COUVRIR, AVEC UNE TOILE DE PROTECTION, LA ZONE D'ENTREPOSAGE AVANT D'EFFECTUER L'ENTREPOSAGE DU MATÉRIEL ET INSTALLER DES BARRIÈRES DE SÉDIMENT APRÈS D'ÊTRE QUE LE MATÉRIEL NE SE RETROUVE DANS L'ENVIRONNEMENT. ADVENANT LE CAS OÙ IL Y AURAIT UN SURPLUS DE TERRE VÉGÉTALE, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR DE TRANSPORT DU MATÉRIEL JUSQU'AU CENTRE OPÉRATIONNEL SITUÉ AU 50, CHEMIN DU LAC-COULLET À ST-MATHÉOU-DU-PARC. TOUT AUTRE MATÉRIEL DE DÉBLAI DEVRA ÊTRE ÉVACUÉ HORS DU PARC AU FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.

CALORIFUGES

CALORIFUGES

TOUS LES TRAVAUX DE CALORIFUGAGE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

CALORIFUGES POUR TUYAUTERIE

CALORIFUGE P-1
CALORIFUGE ÉLASTOMÈRE À ENVELOPPE, TEL QUE ARMSTRONG AP ARMAFLEX. INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME INFÉRIEURE À 25 ET INDICE DE PROPAGATION DE FUMÉE INFÉRIEUR À 50. ÉPAISSEUR DE 1/2 POUCHE.

INSTALLER LE CALORIFUGE DE TYPE P-1 SUR LA NOUVELLE TUYAUTERIE D'ALIMENTATION D'EAU DOMESTIQUE.

PLOMBERIE

TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUT LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE, DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENT, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFAUDAGES, TRANSPORT, ETC., NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDIQUÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUS, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS SI LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION.

RÉALISER TOUS LES TRAVAUX INDIQUÉS AUX PLANS ET DEVIS.

RÉALISER LES TRAVAUX DE DÉMÂTELEMENT INDIQUÉS AUX PLANS ET DEVIS.

INSTALLER TOUS LES APPARELS SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS.

RÉALISER TOUTES LES PERCÉES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

PRÉVOIR TOUS LES DÉCALAGES REQUIS, INDIQUÉS OU NON, POUR L'INSTALLATION DES NOUVELLES TUYAUTERIES.

FAIRE LES ÉPREUVES D'ÉTANCHÉITÉ ET LES ESSAIS REQUIS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES TUYAUTERIES D'EAU DOMESTIQUE, DE DRAINAGE SANITAIRE ET D'ÉVENT.

PEINDRE LA TUYAUTERIE DE GAZ PROPANE, VOIR SECTION PEINTURE DU PRÉSENT DEVIS.

FOURNIR ET INSTALLER LES TUYAUTERIES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES DE GAZ PROPANE. TOUS LES TRAVAUX RELATIFS AU GAZ PROPANE DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS PAR LE FOURNISSEUR DE GAZ PROPANE DU PROPRIÉTAIRE (HAMEL PROPANE) SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE. CES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX PRÉSCRIPTIONS DE LA SECTION PLOMBERIE DU DEVIS.

CODES ET NORMES

TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE CANADA DERNIÈRE VERSION ANSI QU'AUX NORMES DE L'ACNOR. EN AUCUN CAS, LE STANDARD ÉTABLI PAR LES PLANS ET DEVIS NE DOIT ÊTRE RÉDUIT PAR UN CODE ET EN AUCUN CAS AUSSI LE STANDARD NE DOIT-IL ÊTRE INFÉRIEUR AUX CODES. L'ENTREPRENEUR DOIT SE PROCURER, À SES PROPRES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS QUI LUI SONT NÉCESSAIRES AFIN D'EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX. TOUS LES TRAVAUX DE GAZ PROPANE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE CSA B149.1 EN VIGUEUR.

PRODUITS

TUYAUTERIE DE DRAINAGE ET ÉVÈNTS : TUYAUTERIES ABS AVEC JOINTS COLLÉS.

TUYAUTERIE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE :

HORS SOL :TUYAUTERIE DE CUIVRE TYPE L AVEC JOINTS DE BRASAGE.
DANS LE SOL : TUYAUTERIE D'AQUAPEX DE WIRSBO AVEC JOINTS EXPANSÉS.

ROBINET D'ISOLEMENT : ROBINET À BILLE, CORPS ET BILLE EN BRONZE, CERTIFIÉ CGA POUR LES APPLICATIONS DE GAZ PROPANE.

TUYAUTERIE DE GAZ PROPANE : TUYAUTERIE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE HORS-SOL EN ACIER NOIR CÉDULE 40 AVEC JOINTS FILÉTÉS. TUYAUTERIE SOUS-TERRAINE POUR GAZ PROPANE EN CUIVRE TYPE L TEL QUE KAMCO.

ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE PLOMBERIE : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS.

EXÉCUTION

INSTALLER LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE EN PENTE, SELON LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE CANADA DERNIÈRE VERSION :

INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

INSTALLER LA TUYAUTERIE DE GAZ PROPANE SELON LES EXIGENCES DU MANUFACTURIER POUR LA TUYAUTERIE SOUTERRAINE ET L'ENSEMBLE DU RÉSEAU SELON LES EXIGENCES DU CODE CSA B149.1 EN VIGUEUR.

VENTILATION

TOUS LES TRAVAUX DE VENTILATION SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUT LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE, DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENT, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFAUDAGES, TRANSPORT, ETC., NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDIQUÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUS, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS SI LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION.

RÉALISER TOUS LES TRAVAUX INDIQUÉS AUX PLANS ET DEVIS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES RÉSEAUX DE CONDUITS DE VENTILATION TEL QUE REPRÉSENTÉ AUX PLANS, INCLUANT TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES.

EFFECTUER TOUS LES PERCEMENTS REQUIS.

INSTALLER LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS.

FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES DÉCALAGES REQUIS, INDIQUÉS OU NON, POUR UNE INSTALLATION COMPLÈTE DES NOUVEAUX RÉSEAUX DE VENTILATION.

FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES DISPOSITIFS DE BALANCEMENT REQUIS, INDIQUÉS OU NON, POUR PERMETTRE LE BALANCEMENT COMPLET DES NOUVEAUX RÉSEAUX DE VENTILATION.

FAIRE L'IDENTIFICATION DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SELON LE STANDARD DU PROPRIÉTAIRE.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LA MINUTERIE SPÉCIFIÉE AUX PLANS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES PIÈCES ET ACCESSOIRES DE CONTRÔLE.

RÉALISER LES TRAVAUX DE CONTRÔLE. TOUT LE CÂBLAGE DE CONTRÔLE SERA MUNI D'UNE PROTECTION ARMÉE SOUPLE (CÂBLAGE BX).

CODES ET NORMES

TOUS LES TRAVAUX DE VENTILATION DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES DE L'ASHRAE ET DE LA SMACNA. EN AUCUN CAS, LE STANDARD ÉTABLI PAR LES PLANS ET DEVIS NE DOIT ÊTRE RÉDUIT PAR UN CODE ET EN AUCUN CAS AUSSI LE STANDARD NE DOIT-IL ÊTRE INFÉRIEUR AUX CODES.

ÉTANCHÉITÉ

CONDUITES RECTANGULAIRES

UN RUBAN DE TYPE « BUTYL » DE DURO DYNE SERA APPLIQUÉ SUR LE POURTOUR DE CHAQUE JOINT, ET ALLEURS SI NÉCESSAIRE POUR ASSURER UNE BONNE ÉTANCHÉITÉ.

CHAQUE COULISSE DE FERMETURE SERA RABATTUE AUX QUATRE COINS DE FAÇON À COUVRIR COMPLÈTEMENT LE

RUBAN DE «BUTYL» JUSQU'À LA BASE DU JOINT EN « T ».

LA TÊTE DES JOINTS SERA CONSTRUITE POUR ASSURER UNE ÉTANCHÉITÉ PARFAITE DES CONDUITES APRÈS LA MISE EN PLACE DES COULISSES DE FERMETURE ET DU «BUTYL ».

CONDUITES CIRCULAIRES

LES CONDUITES CIRCULAIRES SERONT ÉTANCHÉES À L'AIDE D'UN RUBAN ADHÉSIF CONÇU À CET EFFET. CE RUBAN SERA APPLIQUÉ À CHAQUE JOINT À L'EXTÉRIEUR SELON LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER.

UNE ATTENTION SPÉCIALE SERA APPORTÉE AUX OUVERTURES AUTOUR DES SYSTÈMES, TUYAUX ET AUTRE APPAREIL, TOUS LES PLÉNUMS ET CAISSONS D'UNITÉ DOIVENT ÊTRE ÉTANCHÉS ET CEI EST LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

PRODUITS

CONDUITS D'AIR MÉTALLIQUE À BASSE PRESSION -- JUSQU'À 2 PO H2O

- CONDUITS D'AIR EN ACIER GALVANISÉ

- CONDUIT EN ACIER PLIABLE PERMETTANT DE FORMER DES AGRAFURES : SELON LA NORME ASTM A525M, AVEC ZINGAGE Z90.

- ÉPAISSEUR, FABRICATION ET RENFORCEMENT : SELON L'ASHRAE ET LA SMACNA.

- JOINTS : CONFORMES À L'ASHRAE ET LA SMACNA OU JOINTS DE MARQUE DÉPOSÉE POUR CONDUITS D'AIR.

RACCORDS

FABRICATION : SELON LA SMACNA.

JAUGE DE TÔLE ET TYPE DE JOINT

DIMENSION LA	JAUGE DE	TYPE
PLUS GRANDE	TOLE MINIMUM	DE JOINT
12 PO ET MOINS	26	DRIVE SLIP
(13 MM ET MOINS)		
13 À 24 PO	24	T-JOINT
(330 À 600 MM)		1 PO (25 MM)
25 À 40 PO	22	T-JOINT
(625 À 1000 MM)		1 PO (25 MM)

SUPPORTS ET SUSPENSIONS

DIMENSION LA	DIMENSION	ESPACEMENT	DIAMÈTRE
PLUS GRANDE	DES CORNIÈRES	DES TIGES	
30 PO ET MOINS	1 x 1 x 1/8 PO	10 PI	1/4 PO
(750 MM ET MOINS)	(13 x 13 x 3 MM)	(3 M)	(6 MM)
31 À 42 PO	1 x 1 1/2 x1/8 PO	10 PI	1/4